

Riecinfos

MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE DE RIEC-SUR-BÉLON • AVRIL 2025
LIZHER-KELAOUÏÑ KUMUN RIEG • MIZ EBREL 2024



DOSSIER

RIEC-SUR-BÉLON À BICYCLETTE !

-> Page 2

LA FÊTE DE LA MUSIQUE SE PRÉPARE : APPEL AUX MUSICIENS AMATEURS !!!

Cette édition 2025 de la fête de la musique aura lieu le samedi 21 juin sur la commune, et vous réserve d'ores-et-déjà son lot de belles surprises ! C'est donc avec grand plaisir que nous vous invitons à inscrire cette date à vos agendas, afin de participer à ce grand moment festif.

Dans un premier temps, c'est l'appel aux musiciens qui est lancé pour s'inscrire et venir jouer sur l'une des scènes ouvertes de

la commune.

Si l'envie de chanter, jouer de la guitare, de la batterie..., de sortir les platines vous prends, inscrivez-vous avant le 10 mai prochain : www.riecsurbelon.bzh.

Informations pratiques :

02 98 06 91 04

directionvielocale@riecsurbelon.bzh



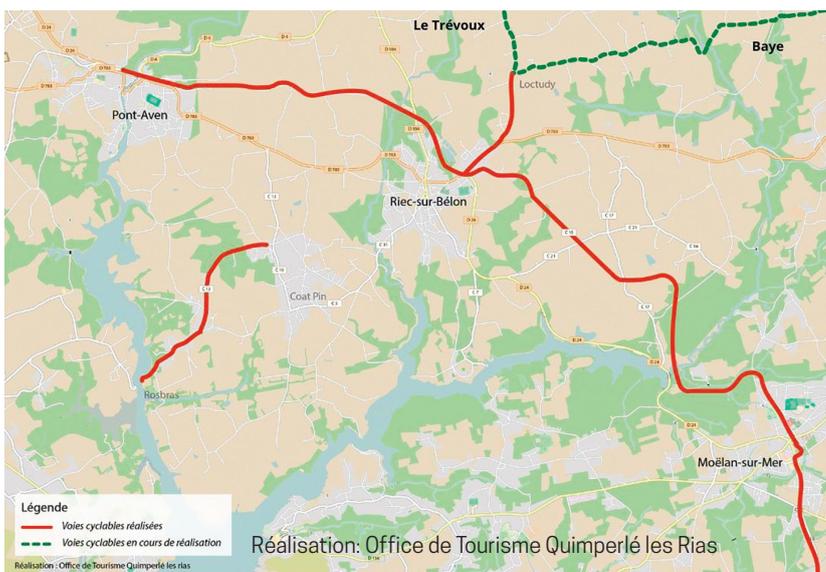


VINCENT PRUVOST

DOSSIER

RIEC-SUR-BÉLON À BICYCLETTE !

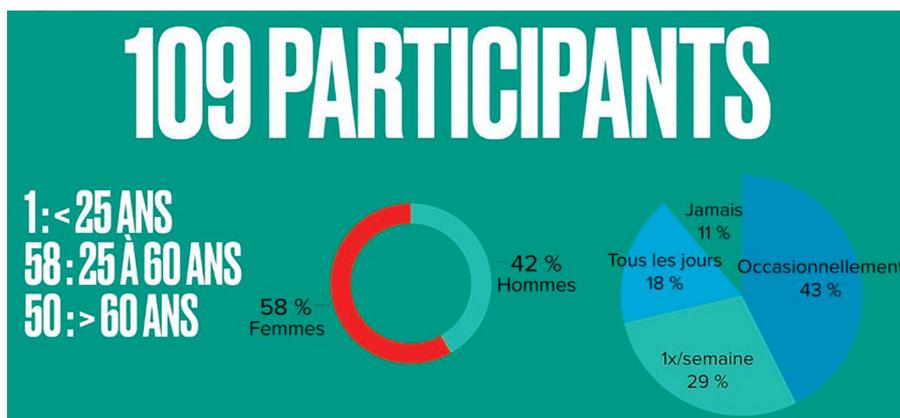
Les transports doux caractérisent tous les modes de transports sans moteurs, qui ne génèrent pas de pollution ou de gaz à effet de serre. Ce sont la marche à pied, le vélo, le tricycle, le vélomobile, le roller, la trottinette, la planche à roulette (skate-board) L'adoption de ces modes de transports doux comporte de nombreux avantages : ils contribuent à la réduction de la pollution de l'air et à la lutte contre le réchauffement climatique, et permettent de se maintenir en bonne santé physique en pratiquant régulièrement de l'exercice. Dans un souci d'éco-mobilité, Quimperlé Communauté et la Mairie s'engagent dans le développement durable en favorisant l'utilisation de transports doux sur le territoire, particulièrement le vélo.



La commune n'est pas en reste sur le sujet. En mars 2025, le groupe de travail constitué d'élus municipaux a diffusé un questionnaire à destination des citoyens Riécois. Plus d'une centaine d'habitants s'est penchée sur le sujet, et les résultats permettent de dessiner de manière plus précise les usages actuels. Il apparaît que les femmes utilisent plus régulièrement ce moyen de déplacement, même si c'est occasionnellement, et principalement pour se balader ou faire des courses. **La sécurité des routes et la vitesse modérée sont**

identifiées comme des éléments déclencheurs pour favoriser le recours au vélo plus souvent. Des éléments d'amélioration sont également ressortis de cette enquête, comme l'aspect financier ou les incivilités routières qui sont susceptibles de mettre les cyclistes en danger. Pour finir, les itinéraires que vous souhaitez voir améliorés ont également été identifiés, avec notamment un intérêt particulier pour relier le bourg au port de Rosbras.

L'aventure ne fait que commencer.





LE PLAN VÉLO DE QUIMPERLÉ COMMUNAUTÉ

Quimperlé Communauté a mis en place un « schéma vélo » pour compléter son offre de mobilité et développer ce mode de déplacement sur le territoire. Le schéma prévoit plusieurs actions pour favoriser la pratique du vélo comme mode de déplacement quotidien et s'appuie notamment sur l'essor du vélo à assistance électrique (VAE) qui rend la pratique du vélo accessible au plus grand nombre. Voici les principales actions :

▪ Une aide pour la création des voies cyclables

Faire du vélo dans de bonnes conditions et en toute sécurité, nécessite d'améliorer le partage de la route entre tous ses usagers, et notamment avec les automobilistes. La réalisation d'itinéraires cyclables

doit permettre d'atteindre cet objectif, avec des aménagements correspondant aux contextes locaux (piste ou bande cyclable, zone de rencontres...). Pour cela, Quimperlé Communauté a établi en coopération avec les communes et le Conseil départemental (compétent sur les routes départementales) une cartographie des itinéraires envisagés d'ici 10 ans. Le schéma préconise la création de 13 itinéraires intercommunaux et des principes de liaisons locales sur chaque commune, pour une centaine de km au total.

▪ La location et vente de vélos électriques

Mis en place dès l'été 2019, un service de location de VAE en moyenne durée (1 à 3 mois) permet aux habitant·e·s de tester ce mode de déplacement avant de passer à l'achat. La flotte initiale de 40 vélos est élargie en 2023 avec 2 vélos cargos à partir de début mai 2023 (à louer pour 2 semaines ou 1 mois) permettant le transport de personnes et/ou de marchandises. Il est aussi possible d'acheter un vélo à assistance électrique pour ses trajets quotidiens avec le soutien financier de Quimperlé Communauté.

▪ Et quand vous souhaitez remettre votre monture en état, effectuer de petites réparations et apprendre les bases de la mécanique cycle, Quimperlé Communauté vous propose un cycle d'ateliers de réparation vélo, en partenariat avec le chantier d'insertion du Silo à Vélo ainsi que de plusieurs animations tout au long de l'année.

Infos : www.quimperle-co.bzh





Quoi de mieux que le printemps pour reprendre son vélo ! La douceur des températures, les fleurs, le pollen et les averses passagères sont autant d'appels à parcourir à nouveaux les différentes voies cyclables de la commune et des alentours.

2024 a vu l'ouverture très attendue de la voie cyclable entre notre commune et Moëlan-sur-Mer. L'achèvement de cette section réalisée par le Conseil départemental permet de manière plus sécurisée, les déplacements quotidiens entre Riec-sur-Bélon et Moëlan-sur-Mer, tout en créant un itinéraire continu entre Concarneau et Clohars-Carnoët. Cette voie verte contribue à encourager les mobilités douces en proposant un cadre naturel pour la marche, le vélo ou encore la course à pied.

Pour 2025, en accord avec le « schéma vélo » intercommunal, nos efforts porteront sur la réalisation de la liaison entre Riec et Baye. Cette liaison cyclable déjà initiée jusque Croissant Loctudy sous la forme d'un « chaucidou » sera prolongée jusque Baye par la mise en place de panneaux, de marquage au sol et de quelques aménagements permettant de mieux sécuriser les usagers.

Mais avant de monter sur votre cycle pensez à réviser votre matériel ; pneus dégonflés, freins desserrés peuvent gâcher votre sortie et nuire à votre sécurité.

SÉCURITÉ

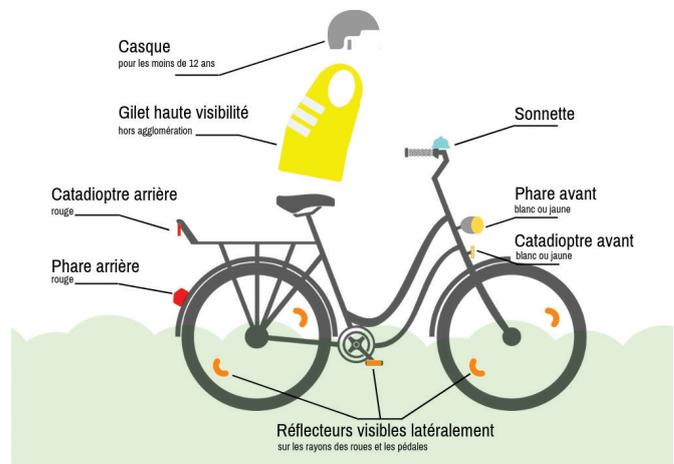
LE VÉLO EN TOUTE SÉCURITÉ

Automobilistes et cyclistes, cyclistes et piétons partagent les routes ou chemins et se doivent un respect mutuel. Le cyclo n'est pas exempt du code de la route et des règles de savoir-vivre ensemble. Pour rouler en toute sécurité, le cycliste doit impérativement disposer d'un vélo en bon état, bien équipé et surtout connaître et appliquer les règles élémentaires de déplacement, en ville et hors agglomération, de jour, comme de nuit. Que vous utilisiez votre vélo en loisir cyclo ou pour vous rendre sur votre lieu de travail, votre équipement doit être irréprochable. Voici la liste des éléments qui contribue à garantir votre sécurité ainsi que celle des autres usagers de la route.

Les équipements obligatoires :

- Deux freins, avant et arrière.
- Un feu avant jaune ou blanc et un feu arrière rouge.
- Un avertisseur sonore.
- Des catadioptres (dispositifs rétro réfléchissants) : de couleur rouge à l'arrière, de couleur blanche à l'avant, de couleur orange sur les côtés et sur les pédales.

LES ÉQUIPEMENTS OBLIGATOIRES À VÉLO



- Le port d'un gilet rétro réfléchissant certifié est obligatoire pour tout cycliste (et son passager) circulant hors agglomération, la nuit, ou lorsque la visibilité est insuffisante.
- Le port du casque est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans, qu'ils soient conducteurs ou passagers, et fortement recommandé pour tous.

source cyclotourisme-mag.com

AMÉNAGEMENT

AMÉNAGEMENT CENTRE BOURG

La commune souhaite procéder au réaménagement de plusieurs rues du centre bourg : les rues de la Gare, Mélanie Rouat et François Cadoret. Une concertation a eu lieu sur ce sujet à l'automne dernier. Les études restent à finaliser pour des travaux qui ne sont envisagés au plus tôt que fin 2026, voire en 2027.

L'intersection de la rue de la Gare et de la rue François Cadoret fait l'objet d'une attention particulière. En effet, l'aménagement futur de ce carrefour doit favoriser l'accès au centre bourg et sécuriser la traversée cyclable projetée.

Afin de vérifier la pertinence du projet, une phase d'expérimentation sera proposée à partir du 14 avril jusqu'à fin juin. Elle consistera principalement à tester un changement du sens des priorités, sans que ça ne soit totalement représentatif des aménagements projetés, notamment pour les circulations à vélo ou à pied. Elle permettra de mesurer concrètement les effets de l'aménagement sur le trafic routier et la sécurité des usagers. Les enseignements tirés de cette phase test seront intégrés dans l'élaboration du projet définitif.

Pour faire part de vos éventuelles remarques, Vincent Pennober, adjoint à la maire, sera disponible en mairie sur 2 demi-journées courant juin (dates diffusées via la prochaine lettre info, le site internet et les réseaux sociaux), ainsi que sur rendez-vous.



PARUTION BIMESTRIELLE
Retrouvez toutes les infos sur le site Internet :
rieurbelon.bzh

Abonnez-vous à la newsletter !

Directeur de la publication : Sébastien Miossec
Réalisation : F. Penche, Direction de la communication
Rédaction : Vincent Pruvost, Florence Penche, Marie-Gaëlle Bernard
Conception graphique : comunpoisson.co
Impression : IMPRIM'GRAPHIK, Quimperlé
800 exemplaires



AGENDA

AVRIL

Mercredi 9 avril - 14h

1^{ères} Œufs'Lympiades Riécoises
Bois de Pins



Vendredi 11 avril

Don du sang. La Numéro 3

Du 12 au 13 avril

Foire des vins. Salle polyvalente

Vendredi 18 avril - À partir de 14h

Loto. Salle polyvalente

Samedi 26 avril - À partir de 9h

Formation aux Geste de 1^{er} Secours
Ty forn

Samedi 26 avril - 18h

Bal de l'épicerie. La Numéro 3

Dimanche 27 avril

Stage danse comptemporaine
Salle Belon

MAI

Mercredis 7 et 14 mai

Aide pour compléter sa fiche d'impôt.
Inscription en mairie

Dimanche 25 mai

Évènement Riec-sur-Vélo
Animations autour du vélo
organisées par la commune

MEM AVRIL

Jusqu'au 26 avril

exposition «Aventure graphique,
marche en rêves» par Lo

Du 29 mars au 5 avril

«Les mots de l'autisme», écrivez,
dessinez, créez,... et déposez vos
«impressions» sur l'autisme dans les
boîtes disponibles à la médiathèque, à
l'école de Coat-Pin et à l'Ecole du Sacré
Coeur. Avec «Zoé Ti Moon»

Samedi 5 avril - 10h30

Bébé bouquine

Samedi 5 avril - 14h30

atelier «graines d'artistes» avec
«Riec en transition» adultes et
enfants (à partir de 6ans), sur
inscription

Samedi 12 avril - 10h30

Klub Mem, le rendez-vous autour de
la littérature et des romans



Samedi 26 avril

Danse...et mots avec l'association
«Danse...et» : 11h-13h30 Atelier
d'écriture animé par Jean-François
de Bonadona - Gratuit - Sur inscription

15h30-16h30 Performance par
Delphine Robet, danseuse et
spécialiste de la composition
instantanée qui dansera sur
les mots des textes de l'atelier
d'écriture. Tout public - Gratuit

MAI

Samedi 3 mai - 10h-12h30

Troc'plantes

Samedi 24 mai - 10h-19h

Fête du jeu

**Permanence d'aide à la déclaration
d'impôts - AgirAbcd**

23 et 30/04 et 07 et 14/05

Inscription en Mairie - 02 98 06 91 04

ÉTAT CIVIL

MESSAGE DE SYMPATHIE AUX FAMILLES DE

Février 2025

> 15/02/2025 Gilberte EVEN

Mars 2025

> 03/03/2025 Daniel RENARD

> 05/03/2025 Gaston GOURDIN

> 06/03/2025 Marie-Ghislaine CHAILLOUS

> 07/03/2025 Marguerite LE BEUX

> 12/03/2025 Anne GUERNALLEC

MARIAGES

Mars 2025

> Nolwenn LE BERRE et Steven SILVA

NUMÉROS UTILES

Urgences :

Samu - 15

Police secours - 17

Pompiers - 18

Allo enfance maltraitée - 119

Secours aux sans abris - 115

Violence conjugale - 3919

Centre anti-poison - 02 99 59 22 22

Gendarmerie :

Pont-Aven / tél. 02 98 06 07 28

Moëlan/Mer / tél. 02 98 39 71 07

Centre hospitalier :

tél. 02 98 96 60 00

MAIRIE DE
RIEC-SUR-BÉLON

TI-KËR
RIEG

4 rue François Cadoret
29340 Riec-sur-Bélon

4 ru Frañsez Kadoret
29340 Rieg

T : 02 98 06 91 04
F : 02 98 06 50 40

Pzg. : 02 98 06 91 04
Faks : 02 98 06 50 40

E : accueil@riecondsurbelon.bzh
RIECONDURBELON.BZH

Postel : accueil@riecondsurbelon.bzh